

# ***Sentier de l'III : Itinéraire du Nord au Sud***

## **Niederhergheim**

Au nord de Niederhergheim : Départ de la digue ouest en direction du village de Niederhergheim. Arrivé à la rocade, la traverser en direction du petit bois, continuer jusqu'au lotissement. Le traverser en empruntant la route principale (rue de l'III) en direction de la rue de Neuf-Brisach. Arrivé au niveau de cette rue, tourner à gauche en direction de l'III. Au rond-point, prendre à droite la digue et continuer vers Oberhergheim.

## **Oberhergheim**

Continuer sur la digue jusqu'à Biltzheim

## **Biltzheim**

Suivre la digue jusqu'à Niederentzen.

## **Niederentzen**

Suivre la digue, traverser l'ancienne voie ferrée de la BA 132, suivre toujours la digue jusqu'au pont d'Oberentzen

## **Oberentzen**

Continuer sur la digue. Au niveau de la séparation de la digue et de l'III, contourner la forêt (Bois dit Bayl). Arrivé au croisement (au niveau du Silot), nous sommes sur le ban de Munwiller.

## **Munwiller-Meyenheim**

Continuer tout droit jusqu'à Meyenheim. A 300m après la station d'épuration, reprendre la direction de l'III : descendre le chemin des usagers, passer sous le pont de l'A 35, puis sous le pont de la D 201. Remonter sur la digue, traverser la route (statue de St Népomucène) continuer sur la digue de l'III et rester sur ce chemin (longer le stade de football de Réguisheim).

## **Réguisheim**

Après le terrain de football, vous arrivez au niveau de la Départementale. La traverser au niveau du cimetière. Prendre la Grand Rue pour entrer dans le village, puis à droite la rue du Sellier. Arrivé dans le village, contourner l'église par l'arrière en prenant la rue de la digue (ancien quartier historique). Reprise de la Grand' rue jusqu'à la sortie de l'agglomération. Traverser de nouveau la D 201 au niveau du passage pour cycliste puis prendre le chemin de l'Eiblen (vers le club du Soleil). Suivre ce chemin en passant derrière le camping en longeant du côté droit pour arriver en parallèle au cours d'eau.

## **Ensisheim**

Le chemin de Réguisheim débouche sur la zone de loisirs Eiblen. Suivre le chemin principal en contournant par la gauche le petit étang aux cygnes. Longer le cours d'eau.

Sortie de la zone de loisirs « Eiblen », au niveau du château d'eau, traverser et aller vers la crèche. Passer entre la crèche et l'hôpital sur la petite passerelle pour déboucher à la maison Mosmann, traverser la parking en direction de la Mairie.

Passer sous les arcades pour déboucher sur la place de l'Eglise, puis se diriger vers la Régence.

Ensuite traverser et longer la prison (à droite) et le restaurant la Couronne (à gauche), rue Jean Baldé.

Au bout de la rue, tourner à droite. Après environ 50 m, monter sur la promenade des Remparts à gauche (juste avant le lavoir).

Suivre la promenade des remparts jusqu'à la petite passerelle (sur la droite) qui permet de déboucher sur la rue Boellmann (bel aperçu des Remparts).

Prendre à gauche avenue Foch. Au bout prendre à droite le chemin St Jean. Au bout de 150 m sur le chemin St Jean, prendre à gauche pour arriver dans les vergers (agréable pour les promeneurs –sentier appartenant à l'association foncière). Un petit pont va être installé pour rejoindre le chemin St Jean.

Longer l'III par le chemin communal, jusqu'à la passerelle des MDPA (pipeline). Traverser, prendre le chemin d'exploitation en direction de la ferme St Jean, longer la ferme et la chapelle, continuer jusqu'à la ferme St Georges. Au niveau de la ferme St Georges et de la vieille passerelle, prendre le sentier qui longe l'III et la ferme (celui-ci est embroussaillé sur une trentaine de mètres).

Continuer sur ce sentier puis prendre le chemin d'exploitation de gauche se trouvant en limite de ban avec Ruelisheim